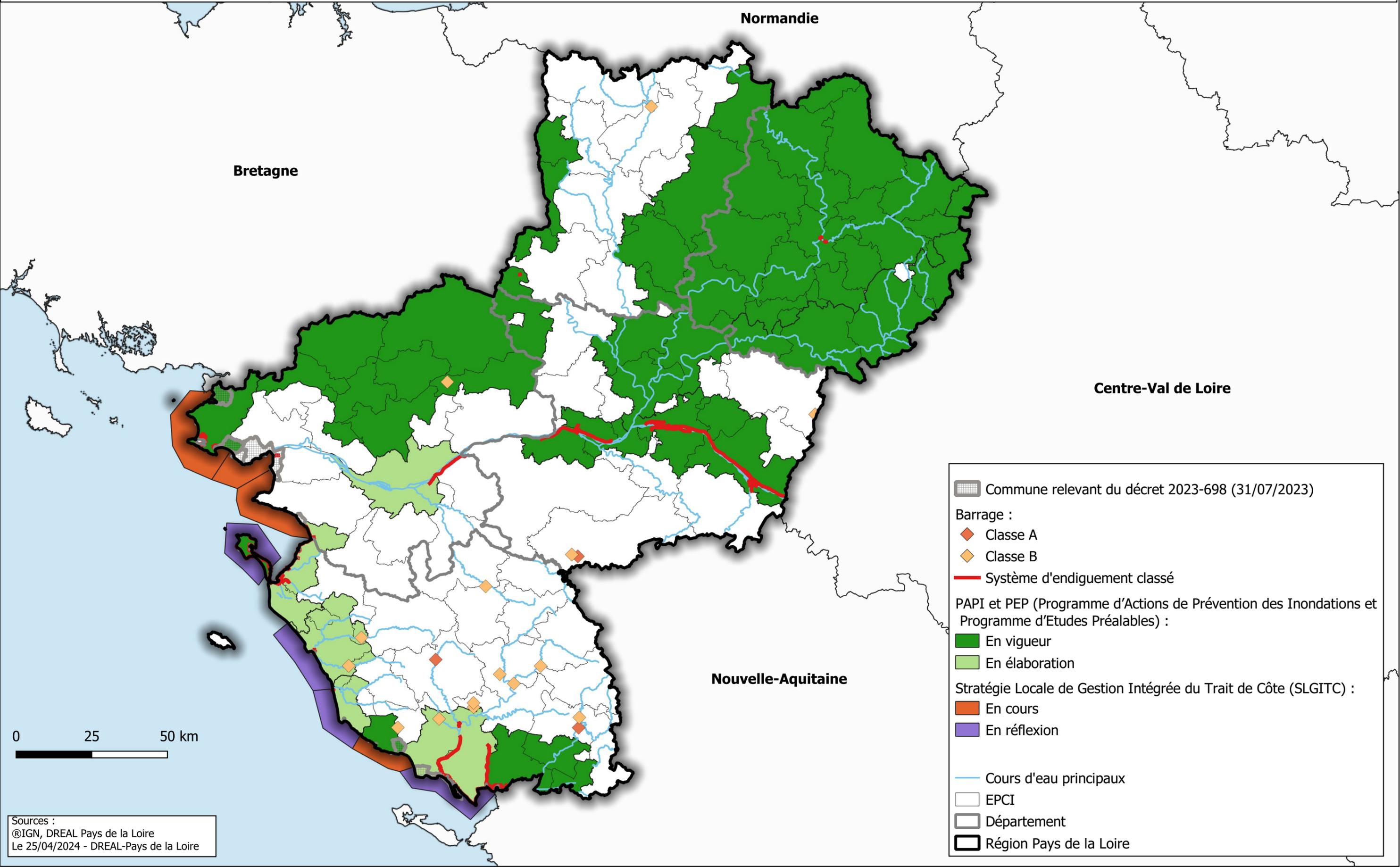


Prévention des risques naturels littoraux et fluviaux en Pays de la Loire



Normandie

Bretagne

Centre-Val de Loire

Nouvelle-Aquitaine

 Commune relevant du décret 2023-698 (31/07/2023)

Barrage :

-  Classe A
-  Classe B
-  Système d'endiguement classé

PAPI et PEP (Programme d'Actions de Prévention des Inondations et Programme d'Etudes Préalables) :

-  En vigueur
-  En élaboration

Stratégie Locale de Gestion Intégrée du Trait de Côte (SLGITC) :

-  En cours
-  En réflexion

 Cours d'eau principaux

 EPCI

 Département

 Région Pays de la Loire

0 25 50 km

Sources :
©IGN, DREAL Pays de la Loire
Le 25/04/2024 - DREAL-Pays de la Loire